



Un seul site :

<http://www.admission-postbac.fr>

Cette plateforme a été mise en place pour simplifier les démarches de pré-inscription dans l'enseignement supérieur en regroupant sur un seul site l'ensemble des formations post-baccalauréat.

A partir de cette adresse, vous pouvez :

- accéder à des informations sur les formations qui participent à la procédure
- rechercher les formations qui vous intéressent
- vous renseigner sur les établissements (liens avec leur site)
- émettre des vœux de poursuite d'études
- suivre votre dossier

Une démarche unique pour vous porter candidat

Elle se décompose en quatre grandes étapes :

- ✓ votre inscription Internet
- ✓ la constitution et l'envoi de vos dossiers « papier » de candidature le cas échéant
- ✓ les phases d'admission
- ✓ l'inscription administrative dans l'établissement

Une meilleure optimisation de l'affectation des places offertes

La plateforme Admission Post-Bac permet la préinscription des étudiants en 1ère année de licence et coordonne les admissions dans les formations sélectives publiques et privées (STS, IUT, Ecoles ...) qui participent à la procédure afin **d'accroître les chances d'admission dès fin juin du plus grand nombre de candidats**. Environ 90% des élèves ont leur affectation définitive dès début juin.

Vous vous portez candidat aux formations qui vous intéressent **et vous classez vos vœux par ordre de préférence selon votre projet de poursuite d'études (l'ordre étant modifiable jusqu'au 31 Mai)**. Lorsque vous choisissez une formation non sélective (1ère année de licence), qui n'a pas de problème de capacité d'accueil, en premier vœu, vous avez la garantie d'une proposition d'admission dans cette formation.

Pour chacune des formations sélectives les établissements classent les dossiers reçus en fonction de critères pédagogiques, sans connaître l'ordre de vos préférences.

La période d'admission comporte plusieurs phases. A chacune d'elles, vous ne pouvez obtenir **qu'une seule proposition d'admission, la meilleure possible en fonction de l'ordre de préférence indiqué** et de votre rang de classement dans les différentes formations que vous avez sollicitées, ceci pour éviter que plusieurs places ne soient bloquées par un candidat aux dépens des autres.

Par ailleurs, lorsqu'une proposition d'admission vous est faite, les vœux que vous aviez classés après celui pour lequel vous avez une proposition d'admission s'annulent. L'objectif est toujours le même : satisfaire le maximum de candidats. Ainsi **si vous obtenez satisfaction sur l'un de vos vœux, vos autres demandes moins bien classées par vous s'annulent**, au profit d'autres candidats en attente d'admission sur ces mêmes formations.

Un système progressif et interactif

Lorsqu'une proposition d'admission vous est faite, vous disposez de plusieurs possibilités de réponse. **Si vous n'avez pas obtenu satisfaction sur vos premiers vœux, une autre proposition d'admission pourra, peut-être, vous être faite à la phase suivante pour un vœu mieux placé**. De manière générale, moins de 10% des candidats progressent dans leur liste de vœux entre la première phase et la troisième phase.